

qu'il a publié, il n'a jamais discuté la question, mais il s'est borné à faire appel aux préjugés et aux passions du peuple. Il a fait appel aux préjugés et aux passions, et il a affirmé que la réciprocité absolue conduirait à l'annexion. Je nie cette proposition. Je sais parfaitement, sans doute, M. l'Orateur, qu'il existe dans notre pays des hommes qui croient, et croient honnêtement, que la réciprocité absolue pourrait être un premier pas vers l'annexion. Je respecte les convictions d'un chacun, mais je prierai ces mêmes hommes de consulter leur raison. Si nous avons la réciprocité, et nous l'aurons dans un temps donné, avant longtemps, je l'espère, ces hommes ne seront pas privés du droit de voter, car ils auront le droit de voter contre l'annexion, si l'annexion est proposée par une personne quelconque, de même qu'ils auraient le droit de voter contre l'annexion, si elle était proposée aujourd'hui. Pouvons-nous être si défiants de notre droit de suffrage, que nous n'avions pas pu faire ce qui nous paraît le plus avantageux pour nos intérêts, parce que, probablement, quelques individus pourraient se dégager de leur allégeance au Canada en faveur du peuple américain? Quelle que soit la crainte du parti conservateur sur cette question, je ne crains rien de la part des libéraux du Canada. Nous ne nous vantons pas de notre loyauté, mais nous la portons au fond du cœur, et non sur les lèvres, à la manière des honorables membres de la droite, et nous ne craignons pas d'être détournés de ce que nous croyons notre devoir par principe.

Le très honorable ministre a dit que cette politique était hostile à l'Angleterre. Encore une fois, je le nie; mais, M. l'Orateur, je conviens en toute franchise que lorsque je me décidai à entreprendre cette politique, j'ai considéré avant et après tout les intérêts du Canada, et non les intérêts de l'Angleterre. Je suis sujet anglais et je ne l'ai pas oublié jusqu'à ce jour, mais tout en étant sujet anglais, je ne saurais oublier que je suis en même temps Canadien et que je siége dans le parlement du Canada. Laissons les sujets anglais qui siègent dans le parlement d'Angleterre s'occuper des intérêts de l'Angleterre. Lorsque cette confédération fut organisée, (et nul ne le sait mieux que l'honorable premier ministre lui-même), elle a été organisée dans le but de former une nation des populations de ce Canada-uni. Le très honorable ministre aura dû prévoir, du moment que nous formerions une nation, que, un jour ou l'autre, les intérêts de cette jeune nation deviendraient en contact avec les intérêts de la mère-patrie. Il est absurde de supposer que, placés comme nous le sommes, les intérêts du Canada seront toujours identiques aux intérêts de l'Angleterre. Il viendra un jour où ces intérêts viendront en conflit, et quelle que soit l'attitude de l'honorable ministre—pour ma part, lorsque nous en serons là, et nonobstant le regret que j'éprouverais de cette dure nécessité, je resterai fidèle à ma terre natale. Qu'il me soit permis de demander, M. l'Orateur, pourquoi vos ancêtres, et pourquoi mes ancêtres ont quitté le sol qui les avait vu naître. Rien n'est plus cher au cœur de l'homme que le pays où il a vu le jour, la terre à laquelle il est attaché par les liens de la famille; mais M. l'Orateur, vos ancêtres ont-ils quitté leur sol natal, en Angleterre et en Irlande, et mes ancêtres ont-ils quitté la France, parce qu'ils avaient cessé d'aimer leur pays? Non, M. l'Orateur, mais c'est qu'ils n'étaient pas satisfaits de la condition de leur pays, et, partant pour amé-

liorer leur position et pour le bonheur et le bien-être de leurs familles, ils ont quitté le sol natal, non parce que l'affection avait diminué, mais parce qu'ils préféraient vivre au Canada.

Maintenant, M. l'Orateur, nous avons agité et nous agitions encore cette question de la réciprocité absolue parce que nous croyons que cette politique favorise les intérêts les plus importants du Canada, et non parce que nous sommes désaffectionnés de l'Angleterre, mais parce que nous lui préférons le Canada. Pour ma part, j'ai affirmé à maintes reprises que je suis aussi tendrement attaché aux institutions anglaises qu'aucun homme de race anglaise, mais je n'ai jamais hésité à dire, et je répète encore, que, soit pour le mal, soit pour le bien, soit pour ma condamnation ou ma justification, soit pour le droit, soit pour l'erreur, tant qu'il me restera un souffle de vie, mon étoile, ma seule étoile qui me servira de guide sera: "Le Canada avant tout, le Canada après tout, le Canada pour toujours."

Sir JOHN-A. MACDONALD: M. l'Orateur, j'ai écouté avec le plus grand intérêt le discours de l'honorable député. Il contient beaucoup de son éloquence, beaucoup de sa facilité d'élocution et beaucoup de son heureux choix d'expressions, mais on y remarque un ton d'amertume et un ton d'exaspération dont les discours de l'honorable député sont ordinairement exempts. Néanmoins, je puis parfaitement excuser le sentiment qui a inspiré et dicté ce discours. Si jamais un parti a été déçu, et s'il est un député ou un homme public qui ait été déçu par les résultats des dernières élections, c'est bien le parti libéral, et c'est bien mon honorable ami de la gauche (l'honorable M. Laurier). La certitude qu'il nourrissait dans son cœur, la confiance qu'il avait que le pays était avec lui—une confiance que partageait tout son parti—était si grande, que le désappointement a dû être affreux.

L'honorable député s'est mis au lit le 4 mars au soir, croyait sincèrement qu'il serait appelé, dans peu de jours, à former un gouvernement, mais vers neuf heures, le jour suivant, toutes ses illusions étaient détruites. En conséquence, je puis excuser les sentiments dont l'honorable député est animé, mais je suis personnellement affligé de son assertion, que le gouvernement a abandonné d'une manière déshonorante sa déclaration faite dans cette chambre au sujet de la dissolution. Il était connu de tous, j'ai déclaré moi-même, mes collègues ont déclaré que nous n'avions pas l'intention de dissoudre les chambres, que, selon toute apparence, le parlement durerait jusqu'à la fin de son existence naturelle; et, en conséquence, l'ajournement de la revision des listes fut annoncé. Mais si l'honorable député se donne la peine de relire les débats, il constatera, qu'après le discours de mon honorable ami, le secrétaire d'Etat, j'ai déclaré distinctement à la chambre que je ne ferai aucune promesse qu'il n'y aurait pas de dissolution; j'ai déclaré qu'il serait inconstitutionnel de faire une promesse de cette nature. Toutefois, il reste clairement acquis que l'honorable député et ses amis n'aimaient pas la dissolution, et il est étrange qu'il ne l'aimât pas, lorsqu'il était si confiant que le résultat de l'élection serait un triomphe pour son parti et la défaite écrasante de la clique conservatrice-libérale qui, pendant si longtemps, avait mal gouverné le pays. Mais